

## **Pour un INSPÉ partenarial**

---

Le Conseil d'Institut, instance d'administration de l'INSPÉ de l'académie de Versailles, examine et approuve les orientations politiques et budgétaires de l'INSPE. Il définit les relations entre l'INSPE et les cinq Universités et l'INSHEA, notamment en ce qui concerne les étudiants inscrits dans les quatre mentions des Masters MEEF des établissements partenaires.

Il est donc essentiel d'être représentés et acteurs au sein du Conseil d'Institut pour porter les choix de l'ensemble des différents établissements partenaires.

Parce que chaque université et institut constitue ensemble l'INSPÉ de Versailles, nous posons pour toutes nos listes la revendication d'un INSPE partenarial. Pour cet objectif, les candidats de nos listes s'engagent à :

- Œuvrer en faveur d'un INSPE partenarial, dans lequel chaque partenaire apporte ses richesses, ses compétences, ses savoirs et savoir-faire, et les met au service de la communauté ;
- Veiller à la constitution d'un projet commun de l'INSPÉ et de l'ensemble des mentions des Masters MEEF ;
- Garantir le niveau universitaire de la formation, en matières didactique, disciplinaire, professionnelle et de recherche ;
- Veiller à une circulation opérationnelle des informations ;
- Soutenir des prises de décisions collégiales, notamment dans le cadre des réformes à venir ;
- Respecter l'équilibre des forces et moyens attribués à chaque partenaire.

Parce que les enjeux sont encore plus aujourd'hui majeurs alors que les INSPÉ et l'efficacité des formations des étudiants sont questionnées, nous comptons sur votre forte participation aux élections pour le renouvellement des membres élus du Conseil d'Institut et votre soutien.

**Nos candidats pour les quatre collèges sont :**

**Collège A (Professeurs des universités et assimilés) :**

1. Agnes le Roux UPN
2. Ismail Ferhat UPN

**Collège B (Maîtres de Conférence et assimilés) :**

1. Guislaine Refregier UPSACLAY
2. Remi Leclercq Rémi Leclercq UPSACLAY

**Collège C (Autres enseignants et formateurs de l'enseignement supérieur) :**

1. François Naphle UVSQ
2. Sylvie Govaerts UPSACLAY

**Collège D :**

1. Karelle Sacotte UPN
2. Sebastien Chevalier UPSACLAY